



SERMON SIXIESME.

Matth. III. 1. 2.

- I. Or en ce temps là vint Jean Baptiste, prechant au desert de Judée,
II. Et disant, Amandés vous. Car le royaume des cieux est approché.*

*Prononcé
à la Rochelle le
24. jour
de Juin,
feste de
S. Jean
Baptiste.
1653.*



CHERS FRÈRES ; Ceux de la communion de Rome nous reprochent ordinairement , que nous n'honorōs point les Saints. Et encore que tout le monde fasse l'opinion que nous avons de la piété , du bonheur , & de la gloire des vrayz serviteurs de Dieu, qui apres l'avoir servi en la terre se reposent , & trionfent maintenant avecque leur Sauveur là haut dans les cieux ; neantmoins ces gens emportés par la passion , qu'ils ont de rendre nôtre religion odieuse, n'ont point de honte de publier , * que nous ne leur rendons aucun honneur ni petit, ni grand. Dieu voit l'injustice & l'horreur de cette calomnie ; & nous luy en laissons la vengeance , & nous contentons de l'avoir pour témoin de nôtre innocence, puis que ni nôtre vie, ni nôtre doctrine n'est pas capable de la persuader aux hommes. Nous confessons bien à la verité , que nous n'ado-

*Bellarmin
de beat.
Sanct l.
1. c. 11. §.
Expedi-
tis.*

rons pas les Saints , ni ne leur dedions des festes , & des temples , ni ne mettons nôtre confiance en eux , ni ne leur adressons nos prieres , & nos vœux , & autres services religieux qui n'appartiennét qu'à Dieu, & ne peuvent estre offerts aux creatures sans une extreme offense contre la Majesté du Createur. Mais quant au vray honneur , qui peut estre legitimement rendu a des hommes trépassés , & qui consiste en l'estime , en la loüange , & en l'imitation de leur vertu , & en l'amour & publication de leur gloire ; chacun peut assés juger par les choses mesmes , qui de nous , ou de nos adversaires , en porte le plus aux Saints ; Nous qui lisons & faisons lire assiduelement à ceux de nôtre religion les Ecritures divines , qui nous racontent fidelement les belles actions de ces bien-heureux , & nous mettent devant les yeux les plus illustres trofées de leur foy , & de leur zele , & les plus clairs enseignemens de leur sagesse ; ou nos Adversaires , qui cachent ces sacrés monumens le plus qu'ils peuvent , en defendant la lecture à leurs peuples , & ne leur en faisant ouir dans les Eglises , que quelques pieces , & encore enveloppées dans le son d'une langue qu'ils n'entendent point ; comme s'ils craignoient , qu'ils sceussent le témoignage , que Dieu a rendu de la pieté & de la sainteté de ces grans hommes , & qui est veritablement la meilleure & la plus éclatante partie de leur gloire. Le Seigneur vueille retirer nos adversaires d'une si pernicieuse erreur , & leur apprendre la vraye ma-

niere d'honorer les Saints conformement à sa parole , utilement pour leur propre salut , & sans l'outrage de son grand nom. Pour nous, chers Freres , cependant qu'ils rendent aujourd'huy à saint Iean-Baptiste un hōneur faux & illegitime en le priant & en l'invoquant, & en celebrant à sa memoire des ceremonies superstitieuses, nous luy en rendrons un innocent & legitime , agreable à nôtre commun Seigneur , & salutaire à nos ames , en meditant ce que l'Evangelistenous a laissé par écrit du ministere & de la predication de ce saint Precurseur de Iesus Christ. Il dit donc qu'un peu avant la manifestation du Seigneur Iesus, Iean Baptiste *vint*, c'est à dire qu'il se monstra au peuple , & que se mettant à executer la commission de Dieu , qui l'envoyoit pour preparer la voye à son Fils , il commença *à prescher dans le desert de Judée* ; c'est à dire dans la partie de la Judée , qui regardoit le midi, qui étant plus rude que le reste du pays , étoit aussi moins peuplée de villes, de bourgades, & d'habitans ; à raison de quoy elle étoit nommée *le desert de Judée* ; non qu'il n'y eust pour tout aucune habitation , non plus que dans les solitudes de l'Arabie, ou de la Thebaïde d'Egypte : mais parce qu'il y en avoit moins , que dans les autres parties de la terre sainte. Il nous presente en suite le sommaire de la predication de saint Iean , ajoutant qu'il disoit aux Juifs : *Amandés-vous , car le royaume des cieux est approché*. Le plus grand honneur , que nous puissions faire à ce Saint, celuy qu'il desire le

plus de nous , & qui en effet luy seroit le plus agreable s'il avoit la connoissance de ce qui se passe ici bas entre nous , est que nous le recevions pour l'ambassadeur de Dieu , & pour le heraud , & le témoin de sa verité , & qu'ajoutant en suite une pleine & entiere foy à sa predication , nous obeïssions à l'ordre qu'il nous donne , & fassions religieusement ce qu'il nous commande. Pour nous bien acquitter de ce devoir , meditons attentivement sa parole , qui contient deux points , comme vous voyés : Premièrement le commandement , qu'il faisoit aux Juifs de la part de Dieu , *Amandes vous* ; Secondement la raison qu'il leur en allegue , contenuë en ces mots : *(Car le royaume des cieux est approché.* Ce seront là , s'il plaist au Seigneur , les deux parties de nôtre meditation , où nous tascherons de vous exposer fidelement l'intention de saint Jean , & de vous remarquer les choses les plus necessaires à vôtre edification & consolation. Quand au premier point , le mot que saint Jean y employe , est si clair , qu'il ne seroit pas besoin de nous y arrester , si la chicane & l'erreur de nos aduersaires ne nous y obligeoit. Car ils nous font un grand procès sur ce que nos Bibles ont traduit cette parole * , *amandes vous* , pretendunt qu'il falloit dire avec l'interprete Latin , *Repentés vous* , ou *faites penitence*. † Encore que ceux , qui entendent le Grec , ne puissent douter , que le mot de *s amander* n'exprime naïvement le sens de la parole ici employée par le saint Esprit dans l'original , neantmoins s'il n'étoit question que

* μαρτυρ-
ειν.

† Πœni-
tentiam
agere.

desmots, nous ne voudrions pas en contester avec eux, & nous accommoderions aisément à leur langage, pour veu que la verité de Dieu demeurast en son entier. Mais le mal est, que sous le pretexte des paroles ils veulent corrompre la verité des choses, & couler finement le poison de leur erreur dans le mot pour lequel ils nous querellent. Car ils soutiennent que ce mot de *penitence*, dont ils nous commandent l'usage, ne signifie pas seulement dans le langage de l'Ecriture & de l'Eglise, l'commandement de vie, qui consiste en la reconnaissance & detestation de ses pechés, avec un serieux & profond regret d'avoir offensé Dieu, & un réel & veritable changement de cœur, d'affections, & de meurs, mais qu'il comprend & contient aussi necessairement une satisfaction ainsi proprement nommée, c'est à dire certaines œuvres penibles & facheuses, par lesquelles ils s'imaginent de payer à Dieu la peine de leurs pechés, & de s'acquitter de ce qu'ils devoient pour ce regard à la justice vangeresse. En effet cet abus à tellement gagné dans le langage du peuple, que quand on parle aujourd'huy de *faire penitence*, on entend communement par ces mots, non s'amander & se convertir à Dieu, & changer l'interieur de sa vie de mal en bien, mais se fouïeter & se discipliner, & jeusner, & telles autres actions dont les hypocrites ne sont pas moins capables, que les vrais penitens; jusques-là qu'il y a des pays, où l'on dit *faire penitence*, pour signifier faire mauvaise chere. Je sai bien, que quand

leurs Docteurs parlent en general de la penitence, ils y requierent l'amandement du cœur, & de la vie, & qu'ils ne la font pas consister toute entiere en ces pretenduës satisfactions. Mais au fonds le genie de leur doctrine, & leur pratique ordinaire, qui en est le meilleur & le plus assuré interprete, nous font clairement voir, qu'ils reduisent toute la penitence à leur confession auriculaire, & à ces pretenduës satisfactions, sans estimer qu'une vraie & réelle conversion de l'ame y soit absolument necessaire. Car pour leur doctrine, la plus part de leurs écoles enseignent, que l'*attrition* (qui est un leger déplaisir d'avoir offensé Dieu, sans changer l'ame au fonds) suffit avecque le Sacrement de la confession (comme ils l'appellent) pour nettoyer le pecheur de la coulpe & de la peine eternelle de son peché, & que la satisfaction enjointe par le prestre l'acquitte de ce qui luy restoit à payer de la peine temporelle : si bien que pouvant faire & cette confession, & cette satisfaction sans changer de cœur au fonds, & sans amander veritablement sa vie, il est evident que leur traditionne les conduit à croire, que la penitence peut subsister sans une veritable conversion, & un réel amandement de vie. Mais leur pratique commune le découvre encore bien plus clairement. Car de tant de gens, qu'ils reçoivent à la confession, & en suite à la communion de leurs autels, il y en a tres-peu, qui s'amendent, & qui dès le lendemain ne se replongent dans leurs vices, se contentant d'avoir versé leurs pechés

dans l'oreille d'un preſtre. & d'avoir accompli ce qui leur a ordonné de ſatisfaction, & ſ'eſtimant ſous ombre de cela bien remis en la grace de Dieu. Et cet abus épouvantable, qui endort les conſciences dans la ſervitude du peché, & les precipite dans la dannaion, eſt ſi commun au milieu d'eux, qu'il ſ'y eſt treuvé depuis quelques années des gens †, qui n'ont peu s'empescher de ſ'en plaindre, & de ſ'écrier librement, que cette pratrique favoriſe la ſecurité & l'impenitence du monde, & que cette pretendue penitence eſt dans la vie des pecheurs comme une parentheſe dans le langage qui ſuſpend pour quelques momens le cours de leurs vices, & de leurs pechés, mais ne l'arreſte & ne le termine nullement. Mais les pauvres gens n'ont rien gagné, ayant été ſi mal traittés par le gros de la communion Romaine, qu' peine y ont ils été ſoufferts; la plus part des plus celebres de ſes ordres les décrivant hautement, & les accusant d'heréſie. A ſin donc que le mauvais ſens, où l'on prend communement ces paroles *faire penitence*, n'obſcurciſt l'intention de ſaint Jean en ce lieu, & des autres auteurs ſacrés ailleurs, comme ſi nous recommandant la penitence ils n'entendoient autre choſe, ſinon que nous contions nos pechés à quelque preſtre, & mangions du poiſſon ou des herbes durant quelques jours, & faiſſions quelques legeres aumônes; nos interpretes de la Bible ont tres-prudemment évité ces mots, & employé celui d'*amandement*, qui exprime tres-proprement la force de

†
Ceux
que l'on
appelle
Janiſen-
iſtes.

l'original, & nous mōtre que pour satisfaire à ce que Dieu nous demande, il faut reformer nôtre vie tout de bon, & renoncer à nos vices, & vivre désormais innocemment, purement, & saintement : étant clair qu'à moins que cela on ne peut pas dire, que nous nous soyōs amandés. Il est evident, que c'est là le vray sens du mot ici employé par saint Iean dans toutes les Escritures ; & nos adversaires ne le pouvant nier, il n'est pas besoin de le prouver, comme il seroit aisé de le faire, par l'induction des passages, où il se rencontre. Et quant à ce qu'ils pretendent, qu'outre cela il signifie encore les œuvres penibles, le jeusne, la haire, les disciplines, & autres semblables, où ils font consister leurs satisfactions pretendues ; à cela je dis premiere-ment, que nous confessons volontiers, que la vraye penitence est toujours accompagnée de douleur & de deplaisir d'avoir offensé Dieu. Car nous ne quitterions pas le peché si nous n'avions regret de l'avoir commis, & si nous n'avions du remords & de la honte d'avoir suivi un mauvais train, & d'avoir encouru l'indignation du Tout-puissant, & violé les loix, & deshonoré nôtre nature en la souillant des ordures du vice. l'ajoute encore que ce deplaisir de la personne, qui se repent, est le plus souvent accompagné des suites ordinaires & naturelles de la douleur, & c'est là que se rapporte le jeusne, & le déchirement des habits, & autres choses exterieures, qui se rencōtroient souvent dās les penitēces des fideles, qui vivoiēt sous le Vieux Testamēt, où ces choses étoient des mar-

ques de dueil & d'affliction dans les meurs de la plus grand' part des peuples. Mais je dis en troisieme lieu, que ces témoignages de la douleur des pecheurs repentans ne sont nullement des satisfactions ainsi proprement nommées pour les peines de leurs pechés, qui leur sont remis par la misericorde de Dieu, & en vertu de la satisfaction, que son Fils en a faite à sa justice par le sacrifice de la croix. Et enfin je dis en quatriesme & dernier lieu, que de soy-mesme le mot de *penitence* ne comprend pas necessairement dans l'usage de l'Ecriture cette sorte d'œuvres penibles, mais seulement le changement interieur du cœur, & de la volonté avec ses vraies, & necessaires suites. Et cela paroist evidemment, Premièrement par tant de lieux, où la *repentance* est attribuée à Dieu, quand il est dit qu'il *se repentit d'avoir fait l'homme*, & qu'il *se repentira du mal, qu'il avoit résolu de nous faire*, sans induire qu'il en ait fait aucune satisfaction, ni rien qui s'y rapporte : Secondement par ce que le Seigneur nous ordonne de pardonner à nôtre frere, *s'il se repent d'avoir peché contre nous*, où il est clair, qu'il n'entend pas, que nous ne luy pardonnions point, qu'après qu'il aura satisfait pour sa faute, c'est à dire après qu'il aura fait tout ce qui se peut exiger de luy en justice ; Et en troisieme lieu enfin, par ce que saint Pierre oblige tous les croyans à faire penitence pour estre battus, nos adversaires confessant eux memes que leurs satisfactions ne sont pas necessaires pour obtenir la grace du battelme. Es

Gen. 6.

6.

Jere. 18.

1.

Luc 17.

3. 4.

Mat. 23.

38.

puis que les Juifs , à qui saint Jean preschoit, recevoient ensuite le baptême de sa main ; il faut que ceux de Rome confessent selon les suppositions de leur propre doctrine , que la penitence , qu'il leur demande , comprend , non aucune de leurs satisfactions prétendues , mais la seule conversion de leurs cœurs , & le seul véritable amendement de leur vie. En effet quand il leur déclare luy même quels étoient les fruits de la penitence à laquelle il les exhortoit , il ne leur parle nullement ni de porter la haire , ni de s'abstenir de certaines viandes , ni de faire des pèlerinages de devotion , ni de fonder des chapelles , ni de donner l'aumône aux convents des moines ; ni de telles autres choses , où Rome fait aujourd'huy consister sa penitence ; mais de se conduire avec toute justice & droiture chacun dans sa vocation , sans fraude , sans violence , sans concussion ni oppression ; en un mot sans faire tort à personne. Concluons donc que la penitence , qu'il leur enjoint n'est autre chose , qu'un vray amendement de vie , comme l'a fort bien traduit nôtre Bible. C'est en un mot , comme le définit

Esai. 1. 16. Esaië , qu'ils cessent de mal faire & apprennent à bien faire , renonçant au vice , à l'hypocrisie , & à la bigoterie , & embrassant l'étude d'une vraye & solide piété conjointe avec une innocence , une pureté & une justice telle que Dieu nous la commande dans sa loy. La raison qu'il leur en allegue est , que *le royaume des cieux est proche*. Pour bien l'entendre il faut savoir avant toutes choses ce que signifie

ce royaume des cieux, qu'il dit estre approché. C'est une parole fort commune dans le Nouveau Testament, empruntée du langage des Juifs, où elle est encore aujourd'huy en usage pour signifier l'état, où sera l'Eglise sous leur prétendu Messie. En effet si vous examinés soigneusement tous les lieux du Nouveau Testament, où se trouvent ces mots, vous verrez qu'ils signifient par tout, ou l'Eglise mesme du Christ, soit dans l'état de la grace ici bas en la terre, soit en celuy de la gloire là haut dans les cieux, ou quelque chose, qui s'y rapporte evidemment. Et il semble que les Juifs eussent tiré cette faison de parler de la Prophetie de Daniel, où apres avoir expliqué à Nabucadnozor la vision qu'il avoit eue des quatre grandes monarchies du monde, il ajoute du regne du Messie, *Et au temps de ces Rois le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais dissipé, il ne sera point delaisé à un autre peuple.* Disant que le Dieu des cieux suscitera ce royaume, il a donné occasion aux fideles d'Israël d'appeller cet état & un royaume, & mesme le royaume des cieux. Et à la verité ce nom convient parfaitement bien à l'Eglise de Iesus Christ, par opposition non seulement aux empires mondains, qui sont décrits en ce lieu-là par Daniel, & à tous autres états terriens de semblable nature, mais aussi à l'état de l'Eglise ancienne, telle qu'elle étoit au temps du Vieux Testament. Car encore qu'au fonds ce fust le royaume de Dieu, & une republique celeste & eternelle, faite &

Dan. 2.

44.

formée ici bas pour avoir un jour le ciel en héritage : si est ce que durant tout le temps de cette enfance elle étoit encore meslée de diverses choses terriennes ; au lieu que l'Eglise dans l'état où Iesus Christ l'a mise par sa grace, est toute celeste, spirituelle & divine, & en un mot un vray royaume des cieux. Premièrement son Roy est du ciel, d'où il est descendu ici bas, comme il proteste luy mesme en divers lieux, & comme saint Iean Baptiste le reconnu expressément, disant *qu'il est venu d'enhaut, & du ciel, & qu'il est pardessus tous* : au lieu que Moïse, le fondateur du premier état de l'Eglise, étoit un homme, issu de la aerre, & serviteur en la maison de Dieu, mais non maistre, ni auteur de la maison. Mais outre que le ciel est son origine, & le lieu d'où il est venu, c'est encore son domicile, & le palais de sa gloire. Et ce qu'il a été en nôtre terre, n'a été que pour un peu de temps, & par une dispensation particuliere seulement, pour faire & accomplir l'œuvre de nôtre salut, s'étant aussi tost apres l'exécution de cet ouvrage, retiré dans le ciel, comme dans son vray & propre logis, selon ce que dit l'Apôtre, *qu'apres avoir fait par soy mesme la purgation de nos pechës, il s'est assis à la dextre de la Majesté dans les lieux tres-hauts, gouvernant tout son état de dessus ce trône divin, vrayement digne de sa gloire* Et apres toute la maniere de la conduite de ce royaume est celeste & divine, & n'a rien de terrien ni d'humain. Car il ne conserve pas son Eglise par la force des armes, par le

1. Cor.

15. 47.

Iean 3.

31. & 6.

38.

Hebr. 1.

1.

écourage & par la valeur de quelques grands Capitaines, par l'adresse & par les artifices d'une politique raffinée, par l'abondance des richesses, par la provision des vivres & des munitions, ou par les remparts de quelques forteresses & citadelles imprenables, qui sont les moyens dont se servent les hommes pour maintenir leurs états terriens, & dont Dieu employoit mesme une partie pour la subsistance & la defense de son ancien Israël; mais ce nouveau Roy celeste gouverne son état d'une maniere digne de son ciel, toute divine & mystique, par une incompréhensible providence, qui accomplit sa vertu dans l'infirmité, & par certains ressorts secrets & inconnus à toute la subtilité des hommes, conduit les choses à ses fins, & fait servir à son intention celles qui y étoient le plus fierement opposées; & pour tenir ses sujets dans le devoir n'employe autre autorité que celle de sa parole, ni autre force que les doux & charmans traits de son Esprit. Que si vous considerés le service établi dans ce royaume par ses saintes & inviolables loix, vous avouerez que c'est un vray royaume des cieux. Car ce service est tout celeste & spirituel, semblable à celuy que les Angés rendent à Dieu là haut dans les cieux, consistant, non plus comme celuy de Moïse dans l'observation de certains jours, & en la visite de certains lieux, en l'abstinence de quelques viandes, dans des purifications, ou circoncisions de la chair, & autres ceremonies de pareille nature, que l'Apôtre appelle à bon droit *les fœ-*

- Gal.* 4. 9. *bles elemens, ou rudimens du monde; mais en la*
Col. 2. 8. foy, en l'amour, en l'esprit, en la verité, en la
 20. joye, en la justice, en la sainteté, selon ce que
 disoit le Prince de cet état, qu'il faut desor-
Iean 4. mais que les vrayz adprateurs adorent le Pere
 23. en esprit & en verité. Et c'est pourquoy ils
 s'estiment étrangers en la terre, n'ayant point
Ebr. 13. ici bas de cité permanente, mais recherchant
 14. celle qui est a venir; elevant dès maintenant
 tout ce qu'ils ont de pensées, d'affections, &
 de passions dans le ciel, où est leur patrie & leur
 tresor; y conversant desja en esprit, & y ayant
 sans cesse le cœur & le desir. D'où vient que
 saint Paul les appelle bourgeois des cieux, &
 dit que dès à present ils y ont leur conversation
Phil. 3. & leur police. En effet comme leur Roy y est
 10. monté apres avoir accompli son œuvre en la
 terre, il les y elevera semblablement apres
 qu'ils auront achevé le cours de leur pelerinage
 terrien, qui est le temps de leurs exercices
 & de leurs epreuves. Leurs ames y sont pre-
 mierement recueillies chacune en son rang, à
 mesure que leurs combats se finissent; & puis
 toute la société y sera élevée ensemble en
 corps & en ame au dernier jour, pour y regner
 eternellement avecque leur divin Monarque.
 C'est pour ces raisons, Mes Freres, & pour
 d'autres semblables, qu'il n'est pas besoin de
 vous deduire plus amplement, que l'Eglise
 dans l'état où elle est sous le Messie, est parti-
 culierement appelée *le royaume des cieux*.
 Saint Iean denonce aux Juifs l'approche de ce
 bien-heureux état, apres lequel leurs Peres

avoient si long temps soupiré. Et par cet ad-
vertissement il les oblige à se sanctifier extraor-
dinairement pour deux raisons ; dont la pre-
miere est la grand' grace que Dieu leur alloit
faire en leur manifestant son Fils, & en luy
tous les tresors de sa beneficence divine ; étant
bien raisonnable, qu'ils se preparassent de
bonne heure par toute pureté & sanctification
à la jouissance d'une si haute faveur, & com-
me Esaye parle de ce mystere, qu'ils *accobras-*
sent le chemin du Seigneur & dressassent ses sen-
tiers. L'autre raison est le jugement, qui alloit
estre fait de la nation des Juifs. Car Dieu l'at-
tandit jusques-à la revelation du Messie. Mais
ce peuple l'ayant méchamment rejeté, Dieu
les abandonna, leur ville ayant été prise, leur
temple ruiné sans ressource, leurs hommes en
partie exterminés par le gleve, par la peste, &
par la famine, en partie dispersés par tous les
pays du monde dans une étrange & miserable
captivité, où il est encore aujourd'huy. C'est
cet effroyable jugement de Dieu sur la nation
des Juifs, dont saint Iean les menace ailleurs
expreslement, quand il leur dit *que la coignée*
s'en va estre mise à la racine des arbres, afin
que tout arbre, qui ne fait pas bon fruit, soit
couppé & jetté au feu ; & quand il ajoute en-
core, *que le Christ, qui vient apres luy, a la*
pale en sa main ; qu'il nestoyera son aire, &
assemblera le froment au grenier, & brulera
entierement la paille au feu, qui ne s'éteint
point. C'est ce qu'il entend par la colere à ve-
nir, dont il leur parle : & c'est à cause de ce ju-

Esa. 46.

3.

Matth.

3. 10.

gement sur les Juifs executé en suite de la manifestation de Iesus Christ en chair ; que le temps de son premier advenement est nommé

Joel. 2. en loel le grand & notable jour du Seigneur.

28. Act. Ici donc S. Iean les avertissant, que le royaume

2. 20. des cieux est approuché, leur met tout ensemble

devant les yeux ; & les divines & inestimables

graces, que Dieu leur va presenter en son Fils,

& l'effroyable punition, dont il les accablera,

s'ils ne font leur devoir de le recevoir avecque

la foy & la reverence qui luy est deuë ; afin que

d'un côté le desir & l'esperance des biens du

Christ, & de l'autre l'horreur & la crainte de

son juste jugement, leur touchast le cœur & les

portast à un serieux amandement de vie. En

effet il y en eut quelques uns, qui firent leur

profit de sa predication, & se convertirent, &

se disposerent à ce royaume celeste par une

vraye repentance ; Mais la plus grand' partie

de ce miserable peuple demeura endurci dans

ses vices, & frappé d'un étrange aveuglement

méprisa fieremēt les lumieres & les merveilles

du Christ de Dieu ; qui pour punir cette prodi-

gieuse ingratitude déploya en suite les fleaux

de ses justes vengeance sur eux ; les arrachant

de leurs pays, & les plongeant en toutes sortes

de malheurs spirituels, & temporels ; si bien

qu'ils sont encore aujourd'huy l'objet de sa

colere, la risée des nations, & l'opprobre de l'u-

nivers. Freres bien aimés, que leur exemple

nous rende sages. Pour ne pas tomber dans

leur ruine gardons nous de leur incredulité, &

de leur rebellion. Obeïssons à la voix du mi-

nistre de Dieu, & nous amandons comme il ordonne. Ne donnons point le change au Seigneur, le payant, comme les superstitieux, d'un masque de penitence, au lieu de la vraye conversion, qu'il nous demande. Reformons nos cœurs, & le dedans de nos ames, & non l'exterieur de nôtre vie simplement. Quittons chacun nos vices, & renonceons pour jamais aux mauvaises œuvres, qu'ils produisent. Qu'il ne paroisse plus dans nos meurs aucune trace des corruptions du monde. Servons Dieu en esprit, luy sanctifiant nos corps & nos ames; comme il est le createur & le redempteur de ces deux parties de nôtre estre; vivant devant luy dans une pieté sincere, qui cherche sa gloire, & prenne sa volonté, & sa parole pour son unique & inviolable regle, & devant les hommes dans une charité pure, qui les aime tendrement, & leur rende tous les bons offices, dont nous serons capables, sans jamais violer ni leur dignité, ni leur chasteté, ni leur vie, ni leurs biens, ni leur honneur, ayant pour eux autant de conscience & de respect, que nous voudrions qu'ils en eussent pour nous. C'est à cette forme de vie, que nous appelle le divin royaume des cieux, dont nous faisons profession. Car si les seules approches de ce bien heureux état obligeoient les Juifs à se purifier exactement pour le recevoir dignement, comme saint Iean nous le montre, leur ordonnant de s'amander, parce que ce royaume étoit sur le point de venir; je vous prie, quels devons nous estre nous, qui le voyons venu & accompli? qui

jouïssons des graces, que les autres ne faisoient qu'esperer? qui sommes pleinement éclairés de ce grand Soleil, dont alors les premiers rayons ne faisoient encore que poindre. Combien nôtre crime sera t il plus inexcusable, que le leur, si Dieu nous donnant ce que les Juifs attandoient seulement, nous ne sommes pas plus touchés de l'accomplissement de sa faveur, qu'ils l'ont été de ses esperances? Je vous prie ne nous flattons point en nous imaginant, que nous ne laisserons pas d'avoir part au bonheur du royaume des cieux, bien que nous ne vivions pas selon ses loix. Iesus, qui en est le Prince, nous ôte certe vaine, & fausse esperance, quand il nous proteste, que nous n'y entreront point si nôtre justice n'abonde au dessus de celle des Scribes & des Pharisiens *a*, & si nous ne renaïssons de son eau & de son Esprit *b*, c'est à dire, si nous ne sommes de nouvelles creatures, pures & saintes & spirituelles, & tout autres, que les gens du monde. C'est pourquoy il denonce ailleurs à tous les hypocrites, que quelque belle que puisse estre l'apparence de leur vie au dehors, fust-elle mesme parée de la gloire des miracles, il ne les reconnoist point pour siens *c*. Son Apôtre combat semblablement cette pernicieuse erreur, quand il crie si hautement, que sans la sanctification nul ne verra Dieu *d*, & que pas un des pecheurs impenitens n'heritera son royaume *e*, & que si quelcun n'a point l'Esprit de Christ celuy-la n'est point à luy *f*. En effet le Seigneur nous a si clairement mis au

Matth.

5. 20.

*b**Jean.* 3.

3. 5.

*c**Matth.*

7. 22. 23.

*d**Ehr.* 12.

14.

e

jour dans la lumiere de son royaume celeste tous les motifs necessaires pour nous porter à la sainteté, que ce seroit un prodige de dureté, si nous n'en étions point touchés. Car quant au vice, & au peché, où nous sommes naturellement plongés, il nous a fait voir en sa croix, que le crime en est si horrible, qu'il n'a peu estre expié, que par le sang d'un Dieu, & que la malediction du Pere accablera éternellement tous ceux, qui en demeureront entachés. Il nous a aussi decouvert par le mesme moyen les venins mortels du monde, & de tout ce qu'il nous presente d'attrayant, pour rendre toutes les tentations inutiles, & les mortifier à nôtre égard, si bien qu'elles n'ayent nulle force sur nous. Et quant à l'amour de Dieu, sans l'assurance de laquelle il n'est pas possible, que l'homme s'addonne à l'étude de la sainteté, il nous en a donné le plus grand & le plus divin témoignage, que puisse jamais concevoir l'esprit des hommes & des Anges, nous montrant, que ce bon & misericordieux Seigneur nous a tellement aimés, qu'il n'a pas même épargné son Fils unique pour nôtre salut, l'ayant livré à une mort ignominieuse & maudite afin de nous racheter. Après cette premiere source, c'est à dire la dilection du Pere, il en a déployé les suites & les effets devant nos yeux, la conduite & la consolation de son Esprit, l'assistance perpetuelle de sa providence en ce siecle, & en l'autre le repos, les delices, & les couronnes de son ciel, & en un mot la bien-heureuse immortalité avecque toutes

1. Cor. 6.
10.f
Rom 8.9

les richesses. Je laisse là les autres merveilles de l'Evangile . où il n'y a rien , qui ne nous convie à aimer Dieu & nos prochains , de sorte que l'on n'y peut manquer sans aneantir tout le dessein de ce royaume des cieux , où il nous appelle. Il étoit donc raisonnable , mes Freres , qu'ayant reçu une si admirable grace de sa bonté nous vescuissions saintement , luisant comme des flambeaux , ou des étoiles au milieu des tenebres de ce siecle , de la generation perverse , où nous nous treuvons meslés ici bas. Et neantmoins il faut confesser à notre honte , que nous ne l'avons pas fait. Nous nous sommes conformés aux meurs de cette malheureuse terre , où nous voyageons , & oubliant la gloire du royaume des cieux , auquel nous étions consacrés , nous nous sommes arrestés aux vanités , & aux sortizes , & aux ordures du monde. Amandons nous au moins à cette heure , & n'abusons pas d'avantage de la patience & de la longue attente du Seigneur. Vous voyés comment il nous châtie pour nous faire sentir notre faute , & nous ramener à notre devoir. Je ne vous parlerai point pour cette heure des grands coups , dont il a frappé nos Eglises en toute la Chrétienté , & nommément celles de cet Etat , qui nous devoient avoir tous convertis avecque le sac & la cendre , comme parlent les Prophetes. Mais pour ne toucher , que celles de ses visites , qui vous regardent nommément , vous ressentés tous avec une vive douleur la breche , qu'il vient de faire tout fraichement dans la maison apres quelques

autres de mesme nature , ayant retiré à luy malgré nos larmes & nos prieres , & contre les esperances dont nous nous estions flattés, son serviteur * qu'il avoit établi Pasteur au milieu de vous. Il vous l'a ôté en un temps, où la vigilance & la fidelité de ses soins vous étoient tres-necessaires ; & vous n'ignorés pas, que les accidens de cette nature, outre qu'ils sont rudes & facheux en eux-mesmes, sont encore un presage de quelque orage, que la providence nous prepare. Prevenés-en le coup par un serieux amandement de vie ; mettant en pratique au moins apres la mort de ce fidele serviteur de Dieu tant de saintes leçons que vous avés ouyes de sa bouche durant sa vie. C'est ce que nous esperons de vous, Freres bien aimés, & ce que nous en promet l'affection & la tendresse que vous faites paroistre pour luy. l'approuve vos ressentimens, & je suis edifié de vos larmes, & avoué que vôtre douleur est juste. Car comme Dieu veut estre ecouté, quand il parle ; aussi veut il estre senti quand il frappe. Autrement les coups de la verge ne nous serviroient de rien. Il faut qu'ils nous touchent pour nous amander ; comme les medecines, qui troublét nos corps pour les guairir. Mais apres tout, ce ressentiment doit se terminer en edification & en consolation ; & vôtre dueil & vôtre tristesse se tourner enfin contre le peché, qui en est la vraye cause, aussi bien que de tous nos autres maux. Car quant au serviteur de Dieu, son Seigneur luy a fait la grace de vivre & de mourir en une telle sorte,

*M. Elie
Boube-
reau, Pa-
steur de
l'Eglise
Ref. de
la Ro-
chelle,
decedé la
nuit du
dimanche
au lundy
23. de
Juin 1653
sur les 2.
à 3. heu-
res du
matin,
dès la 53.
desoage,
apres y
avoir fi-
delemēt
exer-
ce beu-
reusmēt
exercé le
S. mini-
stere un*

*peu plus
d'onze
ans.*

que nous n'avons nul sujet de le plaindre; mais bien plutôt d'adoucir le regret, qu'il nous a laissés par la considération du repos & du bonheur, dont il jouit. Il a combattu le bon combat; il a achevé sa course; il a gardé la foy. Il a maintenant sur la tête la glorieuse couronne, que le Maître luy gardoit. Il est avec son Seigneur, dans la maison de son Pere; & il luy est beaucoup meilleur, que de voyager encore ici bas au milieu de tant de dangers, & de morts. Sa foy est changée en veüe, & son esperance en jouissance; Et si vous demeurés fermes en l'Evangile qu'il vous a annoncé, & abondés en tous les fruits de la sainte doctrine, qu'il vous a preschée, rien ne manquera à son bonheur, ni à sa louange en la journée du Seigneur. La plus grand' amour, & le plus legitime respect, que vous luy puissés rendre, est de faire votre profit des enseignemens de sa vie, & de l'exemple de sa mort. C'est l'honneur funebre qu'il vous demande, & la memoire & les ressentimens, qu'il attend encore de vous apres sa mort. Montrés que vous l'avez aimé en retenant ce qu'il vous a baillé en Iesus Christ, & en formant votre vie sur le patron, qu'il vous a proposé dans cette chaire par l'espace de plusieurs années avec tant de zele & de ferveur. Consolés-vous en suite, vous souvenant de l'avertissement de l'Apôtre, que les Chrétiens ne doivent pas s'affliger pour leurs morts, comme ceux qui n'ont point d'esperance. C'est deshonorer leur victoire, & noircir leur triomphe de les pleurer opiniâtement. Il faut elever

1. *Thess.*

4. 13.

nos cœurs dans ce bienheureux royaume des
cieux, où ils vivent, & en rapporter ici bas
quelque rayon de leur joye. Il faut encore
étendre nos pensées jusqu'au grand jour de la
dernière résurrection, qui nous rendra ces
bien-heureux, dont la mort nous ôte la veüe
& la conversation pour un temps. Alors nous
verrons dans la possession de la vie le serviteur
du Seigneur, que nous avons veu dans les
combats de la mort. Alors tous ensemble
unis & ralliés en un seul troupeau, nous joui-
rons avec une incompréhensible douceur de
joye & de contentement, du bon heur les uns
des autres, sans craindre que jamais rien nous
separe. Dieu ressuscitera en force & en gloire,
& en incorruption ce pauvre corps de son ser-
viteur, que nous allons consigner à la terre
dans l'infirmité & dans la corruption. Nous
recueillerons avec chant de trionfe, vestu
d'une forme celeste, ce que nous semons avec-
que larmes, couvert de foiblesse & de misere.
Et quant à la perte que vôtre Eglise à fai-
te, j'auouë (Mes Freres) qu'elle est gran-
de, & qu'il est difficile de la reparer, ou
des'en consoler, si nous ne regardons que les
hommes. Mais Iesus, qui en est le Seigneur,
ne manquera pas d'y pourvoir (s'il luy plaît)
selon sa grande bonté, & de vous fournir du
tresor inépuisable de sa grace tout ce qui sera
nécessaire pour vôtre edification. Vous avez
souvent experimenté sa puissance, & sa mis-
ericorde en des occasions semblables, & en
d'autres encore plus tristes & plus affligeantes;

1. Cor. 15.

42. 43.

Psf. 126.

6.

bien que celle-ci le soit beaucoup. Il est mesme & hier, & aujourd'huy, & eternellement. Rejettes hardiment toute vôtre charge sur luy, & vous resignant absolument entre les bras de sa sainte & charitable providence, ne vous donnés autre souci que de luy obeir, & de le servir en vous amandant, & vivant d'une façon, qui soit digne de ce royaume des cieux, où il vous a appellés; ne doutant point, si vous le faites, qu'il ne vous y reçoive tous un jour apres les épreuves de cette courte & amere vie, pour l'y glorifier eternellement dans la société de ses Anges & de ses serviteurs; comme à luy avecque le Pere, & le S. Esprit, seul vray Dieu benit à jamais, appartient tout honneur, toute loüange & gloire, aux siècles des siècles, **AMEN.**

